



HAL
open science

Le langage narratif de l'économie et la conjoncture économique

Furio Elies

► **To cite this version:**

| Furio Elies. Le langage narratif de l'économie et la conjoncture économique. 2009. halshs-00119634v2

HAL Id: halshs-00119634

<https://shs.hal.science/halshs-00119634v2>

Preprint submitted on 14 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le langage narratif de l'économie et la conjoncture économique

Elies Furió-Blasco

Professeur des Universités

Université Jean Moulin – Lyon 3

e-mail furio@univ-lyon3.fr

Une versión revisée de ce travail sera publié in : META, <http://www.erudit.org/revue/meta>

Résumé.

La langue est un système d'expression et de communication commun à un groupe ou communauté linguistique. Ainsi, les économistes constituent une communauté caractérisée par l'utilisation d'un langage. Etant donné que le langage est l'expression de la pensée et de la communication entre les hommes, dans l'utilisation de la langue, les économistes emploient une terminologie technique spécifique et un vocabulaire et un lexique économique donnant lieu à des discours spécialisés.

Parmi les différents discours des économistes, on peut établir quatre catégories de textes économiques : a) *le texte économique descriptif* : La description est l'énumération des caractères. La description économique consiste en l'énumération d'éléments contenus dans un tableau de données économiques. De la même façon que la linguistique descriptive, l'économie descriptive se donne pour objet les énoncés réalisés dans un corpus et se borne à la description structurale d'un état de l'économie, sans références à son évolution, sans hypothèses intuitives, sans intentions normatives ; b) *le texte économique narratif* : la narration est l'exposition détaillée d'une suite de faits. Relater les faits et les événements suppose d'établir leur évolution et cela exige l'utilisation des temps verbaux. Ainsi la narration économique relate l'évolution de l'économie dans le temps, c'est-à-dire comment s'articulent le passé économique, le présent économique et le futur économique ; c) *le texte économique explicatif* : selon une de ses acceptions, une explication consiste à faire connaître la raison, la cause de quelque chose. Ainsi, l'explication n'a pas besoin d'introduire le temps, simplement elle fait appel aux raisons dans une chronologie logique ; et, d) *le texte économique téléologique* : Le texte téléologique constitue un rapport de finalité. La téléologie considère le monde comme un système de rapports entre moyens et fins. Ainsi, le texte téléologique de politique économique établit certains types de rapports à partir d'un aspect essentiel pour cette catégorie de textes : la projection des actions dans l'avenir et la conditionnalité de l'argumentation.

Ces quatre catégories de textes sont souvent ensemble dans un même document économique, cependant, une catégorie prédomine sur les autres. C'est pourquoi il est intéressant d'analyser comment les économistes conçoivent chacune de ces catégories. Autrement dit, quelles sont les modalités et l'usage du langage pour la construction de chaque texte économique. Etant donné que chaque modalité possède des particularités spécifiques, leur étude permet, d'un côté, de saisir la compréhension du langage de l'économie et, d'un autre, d'avoir de précisions en vue d'un travail de traduction des textes économiques.

Une étude sur la narration économique comporte quatre éléments : 1) l'étude des caractéristiques grammaticales de la narration ; 2) une étude de différents textes narratifs de l'économie ; 3) une analyse d'une des modalités narratives de l'économie, 4) l'analyse d'un ou plusieurs types de textes économiques, 5) certaines considérations à propos de la traduction des textes narratifs.

Ce travail étudie la narration de la conjoncture économique. L'étude d'un cas concret d'analyse économique de la conjoncture impose une étude de la terminologie économique, cependant, il s'avère nécessaire d'étudier aussi le temps verbal de l'analyse. En effet, il existe un éventail d'analyses économiques qui sont construits à partir de modèles narratifs très différents et avec des temps et des modes verbaux distincts. C'est pourquoi le travail aborde, en premier lieu, la signification de la conjoncture économique en vue de montrer la nécessité de considérer la temporalité de la narration économique. Ensuite, et de façon sommaire, l'article s'attarde sur certaines considérations du système verbal et l'aspect du verbe. Pour conclure, le travail étudie les approches économiques qui permettent d'expliquer le comportement des sujets et questions économiques dans le temps. Dans cette partie il est question d'étudier les concepts d'équilibre et des anticipations, ainsi que certaines notions de l'école française de la régulation.

L'équilibre économique traduit les rapports entre les mouvements de l'économie et le temps. La conjoncture et les différentes notions d'anticipations obligent à introduire le mode indicatif présent, le passé récent et le futur. En outre, l'approche de l'école de la régulation choisit une expression au passé pour décrire et expliquer le présent.

Mots clés : langage économique, narration économique, équilibre, conjoncture économique, temps verbal.

1. Introduction.

La science permet d'expliquer les phénomènes à partir des concepts et de certaines constructions dont l'ensemble constitue l'argumentation scientifique. Dans leur travail scientifique, les économistes utilisent simultanément trois types de mécanismes d'explications (causales, fonctionnelles et intentionnelles)¹. D'autre part, les économistes ont élaboré des concepts pour expliquer la réalité économique. En effet, l'évolution de la science économique peut être racontée comme une histoire de création de concepts². En économie, lorsqu'on combine les différents mécanismes d'explication possibles avec un appareil conceptuel on arrive aux paradigmes ou écoles économiques. De cette façon, les paradigmes connaissent des différences d'argumentation et de langage. Selon Lakatos, lorsqu'on dit que l'histoire de la science est l'histoire des programmes de recherche, on dit que l'histoire de la science est l'histoire des langages scientifiques (Lakatos, 1978 ; et aussi, Kuhn, 1987).

Pour McCloskey (1985 et 1990), l'économie est une collection de formes littéraires et, elle se caractérise par le recours de l'analogie. L'économie se sert du langage non-mathématisé et du langage mathématisé. Ceci a été l'objet d'une forte attention de la part des économistes. Cependant, c'est seulement depuis dix ans que les économistes ont commencé à s'occuper du langage non-mathématique, de *la rhétorique de l'économie* ou l'analyse des différents types de discours. Une conclusion s'impose parfois en ce sens que le mode du discours est déterminé par les impératifs du raisonnement (Hirschman, 1991).

D'abord, il existe en économie des discours différents. D'un côté, il existe une économie théorique et, d'un autre côté, une économie appliquée. La théorie économique ou économie théorique s'exprime à partir des modèles, c'est-à-dire que l'expression d'une théorie prend la forme d'un *ensemble d'hypothèses* sur les relations qui lient les variables choisies. Le modèle sous-entend des liens de causalité entre les variables retenues. Selon ce point de vue, un modèle est une expression qui prend généralement la forme d'équations mathématisées.

L'économie appliquée porte sur l'analyse des réalités économiques à partir de l'utilisation des modèles de la théorie économique. En principe, et indépendamment du degré d'utilisations des mathématiques, dans l'économie appliquée il est possible d'établir quatre catégories des textes économiques : la description économique, la narration économique, le texte économique explicatif et le texte économique téléologique. Chacun d'entre eux est conçu avec une caractéristique discursive :

¹ Sur les typologies de mécanismes d'explication et une application en économie, voir Elster, J. (1983 et 1989).

² Une partie des divergences entre les économistes procèdent de l'existence de concepts non partagés. Ainsi, afin d'analyser le comportement économique dans l'espace, les économistes ont proposé différents concepts (Furió-Blasco, 1996). On peut aussi trouver une grande variété de notions pour l'analyse des activités économiques. (Furió-Blasco, 1995, 2001 et 2005).

A) *Le texte économique descriptif* : La description est l'énumération des caractères. Ainsi, la description économique peut être une énumération des éléments contenus dans un tableau de données économiques. De la même façon que la linguistique descriptive, l'économie descriptive se donne pour objet les énoncés réalisés dans un corpus et se borne à la description structurale d'un état de l'économie, sans références à son évolution, sans hypothèses intuitives, sans intentions normatives. La description peut aussi concerner l'évolution des variables économiques dans le temps. Cependant, on préfère réserver la description évolutive à la narration ou au texte narratif.

B) *Le texte économique narratif* : La narration est l'exposition détaillée d'une suite de faits. Relater les faits et les événements revient à établir leur évolution, les situer dans le temps. Cela exige l'utilisation des temps verbaux et toute une série d'éléments afin de permettre l'expression du début, du déroulement et de la conclusion. Ainsi la narration économique relate l'évolution de l'économie dans le temps, c'est-à-dire comment s'articule le passé, le présent et l'avenir économique. Cependant, en économie on peut distinguer deux types généraux de traitement du temps. En effet, il existe le temps logique et le temps historique ou réel. Dans la catégorie du temps logique s'inscrit l'économie théorique et dans la deuxième catégorie du temps historique ou réel, se trouve *a priori* l'économie appliquée.

C) *Le texte économique explicatif* : Selon une de ses acceptions, expliquer consiste à faire connaître la raison, la cause de quelque chose. Ainsi, l'explication n'a pas besoin d'introduire le temps, non plus d'une description des faits, simplement elle appelle aux raisons. En général, c'est l'économie appliquée celle qui offre les explications des phénomènes économiques, mais toujours sur la base des apports théoriques. Il est vrai que le temps participe aussi et dans une certaine mesure dans les élaborations de l'économie théorique. En effet, l'explication causale détermine que la cause ne peut pas précéder les conséquences³. Cependant, la temporalité des éléments explicatifs est rendue évidente en économie appliquée où parfois le simple fait de précéder constitue une justification de causalité.

D) *Le texte économique téléologique* : Le texte téléologique constitue un rapport de finalité. La téléologie considère le monde comme un système de rapports entre moyens et fins. Ainsi, le texte téléologique de la politique économique établit certains types de rapports (Furio-Blasco, 2004). L'aspect essentiel de cette catégorie est la projection des actions dans l'avenir et la conditionnalité de l'argumentation. C'est-à-dire, si l'on considère certaines conditions on peut aboutir à des situations voulues.⁴

Ces quatre catégories de textes sont souvent ensembles dans un même document économique, cependant, une catégorie prédomine sur le reste. Ainsi, les rapports des banques centrales offrent en même temps des textes descriptif, narratif, explicatif et téléologique⁵. C'est pourquoi il est intéressant d'analyser comment les économistes élaborent chaque type de texte.

³ Des considérations similaires peuvent se faire pour les cas des explications intentionnelles et fonctionnelles.

⁴ Cependant, dans l'exposition téléologique et dans l'explication intentionnelle existent des rapports entre moyens et fins. Par ailleurs, il existe de différences d'importance entre un texte téléologique et un texte explicatif qui utilise l'explication intentionnelle.

⁵ Voir, par exemple, le *Bulletin de la Banque de France* et le *Bulletin mensuel* de la Banque Centrale européenne.

Autrement dit, quelles sont les modalités et l'usage du langage pour la construction de chaque catégorie de texte économique. Etant donné que chacun des textes prend des particularités spécifiques dans la langue où il est construit, l'étude de cette question permet de saisir, d'un côté, la compréhension du langage de l'économie et, d'un autre côté, certaines précisions pour la traduction de ces textes dans différentes langues. Dans notre cas, nous allons commencer notre recherche par les textes d'analyse de la conjoncture économique.

Une étude sur la narration économique comporte quatre niveaux : 1) l'étude des caractères principaux de la narration ; c'est-à-dire les caractéristiques grammaticales liées à la langue employée (dans notre cas, l'espagnol et le français), 2) une étude des différents textes narratifs de l'économie, 3) une analyse d'une des modalités narratives de l'économie, 4) l'analyse d'un ou plusieurs types de textes économiques, 5) certaines considérations à propos de la traduction (français-espagnol) des textes narratifs.

Ce travail étudie la narration que les économistes font de la conjoncture économique. Pour ce faire, la terminologie économique et le système verbal serviront pour comprendre la signification de la conjoncture économique. De même, la notion d'équilibre, la notion d'anticipation et certains concepts de l'approche de la régulation qui réhabilite la narration historique en économie, nous permettront d'arriver à notre but.

La notion d'équilibre exprime le mouvement de l'économie et le temps. La conjoncture et les anticipations introduisent les temps présent, passé récent et futur. Par ailleurs, l'école de la régulation conduit au passé pour expliquer le présent.

2. La conjoncture économique.

Etymologiquement, la conjoncture est un ensemble d'éléments qui ont des rapports entre eux et dont le résultat est la situation d'une unité donnée à un moment donné. On peut considérer la conjoncture comme la situation qui résulte d'un concours de circonstances qui sont le point de départ d'une évolution ou d'une action. La conjoncture économique est par extension l'état de l'économie à un moment donné⁶ qui résulte de premier abord des évolutions récentes ou passées des variables économiques⁷. La conjoncture est aussi une technique d'étude. Voilà pourquoi on peut parler de conjoncture économique en tant que situation réelle ainsi que d'économie de la conjoncture en tant que techniques et méthodes d'étude (Cling, 1996).

La conjoncture économique désigne ce qui est changeant ou susceptible de se modifier à court terme. L'étude de l'économie de la conjoncture est le but des observatoires publics et

⁶ Evidemment, la notion peut s'appliquer à d'autres domaines que l'économie (le domaine social, politique, religieux, militaire, culturel, ...).

⁷ Comme on verra plus tard, le moment actuel de l'économie, le présent, peut aussi être expliqué par l'avenir immédiat.

d'organismes privés qui analysent la situation de l'économie à courte période⁸. Ces études reposent sur l'analyse des données statistiques et des opinions et présentent une composante de diagnostic et une autre de prévision ou de pronostic. Le diagnostic est une interprétation et une explication de la situation. La prévision peut se faire selon différentes techniques, mais chacune d'elles implique le choix d'hypothèses.

L'analyse de la conjoncture repose sur la considération que dans l'économie il y a inévitablement des fluctuations de l'activité économique, c'est-à-dire l'alternance des périodes d'expansion suivies par des périodes de récession. Pour Silem et Albertini (1995), il s'agit des évolutions alternées et assez rapides des variables économiques autour d'une tendance à long ou moyen termes, où l'on cherche à mettre en évidence des régularités susceptibles de relever d'une explication théorique, en les décomposant en cycles de différentes périodicités. La tendance à long ou au moyen terme peut être envisagée comme une situation d'équilibre (*infra*). Dans les économies capitalistes actuelles, ces fluctuations ont des caractéristiques particulières qui découlent du fonctionnement du système lui-même ; autrement dit, il s'agit des variables endogènes au propre système économique. Cependant, dans les économies pré-capitalistes elles étaient essentiellement provoquées par des phénomènes extérieurs ou exogènes (les variations climatiques, par exemple).

Actuellement, lorsque ces fluctuations présentent une certaine régularité on parle de *cycles* qui se succèdent. Le cycle économique est la séquence plus ou moins régulière des récupérations économiques et des récessions de la production réelle autour de la tendance de croissance de l'économie. Le cycle connaît quatre phases : la dépression ou crise, la reprise, l'expansion, la récession. Les analyses de la conjoncture tendent à situer le moment actuel dans le cycle⁹.

Il y a trois types possibles de cycles. D'abord, les cycles de longue durée : Kondratief parlait des cycles de longue durée, de 50 à 60 ans. Il s'agit d'un cycle dû aux variations des investissements et des innovations technologiques. Ensuite, le cycle moyen ou de Juglar, d'une durée de 6 à 10 ans. Enfin, le cycle court ou cycle de Kitchin, d'une durée de 30 à 40 mois.

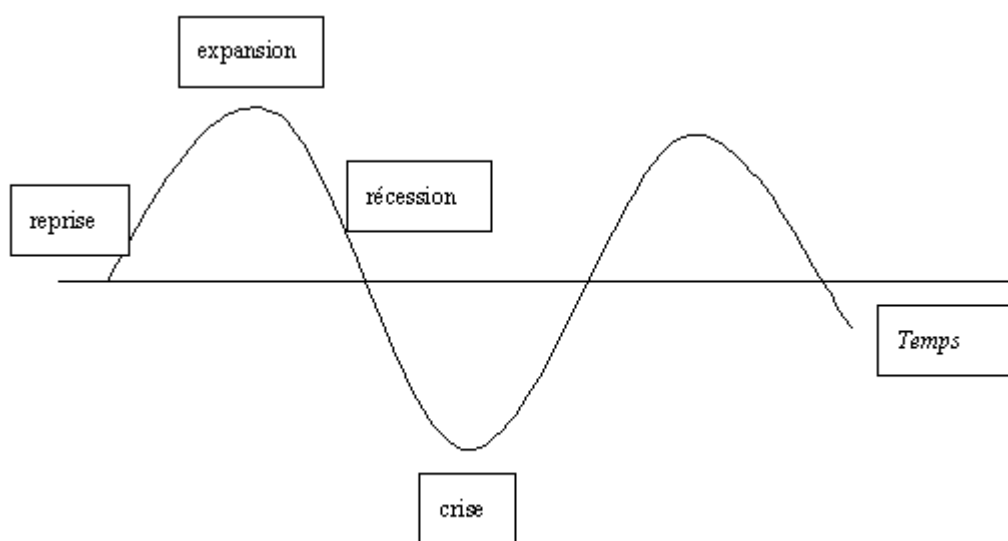
Les explications économiques des cycles sont diverses et anciennes. Pour Juglar, le cycle de moyenne durée est un dysfonctionnement du système de crédit (des phases de spéculation suivies de krachs boursiers). Pour Marx, la recherche du profit maximal par chacun a pour conséquence une mise en place des capacités de production excédentaires (phase d'expansion) ; ce qui conduit à la surproduction et donc à la ruine de certaines (phase de crise) ; avant que n'apparaissent de nouvelles occasions d'investissements profitables (phase de reprise puis d'expansion), et ainsi de suite.

⁸ Pour la France, on peut citer : l'INSEE, la Banque de France, l'OFCE, la plupart des établissements financiers, des chambres de commerce et d'industrie, etc. En plus avec la globalisation et le développement des bourses on assiste à une inflation d'organismes qui offrent l'analyse de la conjoncture comme service.

Pour des bilans de la conjoncture, voir, par exemple, CEPIL, *L'économie mondiale 1999* et *L'économie mondiale 2000*, La Découverte, Paris, 1998 et 1999.

⁹ Pour une synthèse des caractéristiques des cycles économiques et des explications voir Zarnowitz (1985) et García-Milà (1991).

Figure 1 Phases du cycle économique



Juglar et Marx représentent deux approches différentes du phénomène des cycles et du comportement économique dans le temps. En plus, toutes les grandes explications des cycles peuvent être regroupées dans une ou dans l'autre de ces deux approches. Autrement dit, d'un côté, il y a des théories qui attribuent un rôle déterminant aux phénomènes d'ordre monétaire et financier dans leurs explications des cycles et de la conjoncture. D'un autre côté, il y a des théories qui estiment qu'il faut chercher les causes des cycles dans le comportement de la production et de l'échange. Les monétaristes et l'école autrichienne se rangent dans la première approche, les économistes keynésiens dans la seconde.

Pendant les années soixante-dix, les analyses des fluctuations économiques ont mis l'accent sur les *chocs* (monétaires, pétrolier, ...) qui viennent perturber l'évolution de l'économie, qui l'écartent de son évolution *naturelle*. C'est le cas, par exemple, des modèles des nouveaux classiques (ou de la nouvelle macroéconomie classique).

Selon Guerin, le modèle des chocs monétaires des nouveaux classiques peut difficilement être utilisé pour expliquer les cycles à cause d'une de ses hypothèses centrales. En particulier, l'hypothèse des anticipations rationnelles exclut tout écart durable de l'économie par rapport à son évolution *naturelle*. D'où la proposition que le courant du *Cycle réel* fait de considérer seulement des chocs réels (des modifications des paramètres de base de l'économie –goûts des ménages, dotations initiales des paramètres, techniques disponibles) (Guerrin, 2000).

Toutefois, si la nouvelle macro-économie classique n'est pas une bonne approche pour l'étude des cycles de longue durée, elle peut expliquer l'évolution conjoncturelle et de courte durée. En plus, en analysant les hypothèses des anticipations, on trouve que certaines d'entre elles partent des considérations des phénomènes non- monétaires, tout spécialement des anticipations des agents économiques dans une économie décentralisée (*infra*).

En principe, les sociétés où les décisions sont prises de façon plus ou moins indépendante par les individus, se caractérisent par une certaine stabilité dans le temps de leurs principales variables économiques. Autrement dit, une bonne coordination des décisions conduit à une situation d'équilibre économique. Cependant, il n'y a aucune raison au premier abord pour que la coordination des choix individuels ait lieu et se maintienne de façon régulière. Ainsi, les explications de la conjoncture doivent partir de l'analyse de la notion d'équilibre en une économie.

Le concept d'équilibre désigne un état de repos d'un corps sollicité par des forces qui s'opposent et se détruisent. L'équilibre est aussi le fait, pour plusieurs forces agissant simultanément sur un système matériel, de ne modifier en rien son état de repos ou de mouvement ; et c'est aussi un état d'un système matériel soumis à l'action de forces quelconques, lorsque toutes ses parties demeurent au repos. L'équilibre peut être, en physique et en économie, stable ou instable. L'équilibre stable implique que le système légèrement écarté de sa position d'équilibre, tend à y revenir par de petites oscillations. L'équilibre instable est la situation dans laquelle la variable écartée de sa position, se met en équilibre dans une position différente. Dans les deux cas, il y a des mouvements de sortie et d'entrée, des processus qui ont besoin de temps pour se développer. Prendre compte de ces processus d'équilibre ou de déséquilibre exige de présenter leur début, leur déroulement et leur fin, de les situer dans le temps, c'est-à-dire de construire une narration où le verbe doit obligatoirement exprimer l'action, l'état et le devenir.

3. La narration et la grammaire narrative.

Un grand nombre de verbes désigne une action effectuée par un sujet. Beaucoup moins nombreux, d'autres verbes indiquent l'état dans lequel se trouve le sujet de la phrase. Pour cela, on peut considérer que les réalités désignées par le verbe ont la propriété de se dérouler dans le temps. Dans une analyse verbale, il est convenable de distinguer quatre éléments. D'abord, le *mode* verbal, il s'agit de la forme que prend le verbe selon que le locuteur considère l'action comme réelle ou non. Ensuite, le *temps*, c'est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel moment de la durée se situe le fait : il s'agit du présent, du passé ou du futur. Après, la *voix*, c'est la forme que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action (la voix passive et la voix active). Enfin, l'*aspect* qui indique la manière dont l'action ou l'état est envisagé dans son développement, ce qui nous renvoie à la durée, le commencement, la continuité, la proximité dans le futur ou la proximité dans le passé. Il indique si les limites temporelles de l'action sont prises en compte ou ne le sont pas. On parle de valeur aspectuelle limitative et non limitative. Dans le premier cas, l'action est envisagée comme limitée : on pourrait préciser le moment où l'action a commencé et celui où elle a fini. Dans le second cas, on ne s'intéresse pas aux limites temporelles de l'action¹⁰. Entre ces quatre éléments, le temps et l'aspect nous intéressent très spécialement.

Les différentes étapes de la réalisation ou du développement d'une action peuvent être exprimées de plusieurs manières : par les temps simples ainsi que par les temps composés du verbe.

¹⁰ Cantera, J. et de Vicente, E. (1999) ; Coste, J. Et Redondo, J. (1971) ; Gomez Torrego, L. (1993) ; Chevalier, J.C. *et al.* (1964).

Elles sont aussi exprimées par le verbe être (« les maisons étaient construites avec beaucoup de soin »), avec des périphrases verbales composées d'un verbe semi-auxiliaire et d'un infinitif (« il vient d'arriver »), d'un verbe semi-auxiliaire et d'un gérondif, par des locutions (« il est en train de parler »), d'un verbe semi-auxiliaire et d'un participe passé (« Le ménage, je l'ai fait ») ; d'autres formes verbales suivies d'un adjectif qualificatif ou d'un substantif (« Il est devenu cher ») ; et finalement, le sens même du verbe permet d'exprimer le développement d'une action (« Il est devenu cher »).

Les formes personnelles des verbes permettent de situer, par rapport à une personne précise, une action ou un fait dans le temps : présent, passé ou futur. Mais, cette situation dans l'un des trois moments du temps n'est vraiment nette qu'avec l'indicatif, puisque celui-ci dispose de formes spécifiques pour localiser les événements dans la durée ou dans le temps. Par contre, avec le subjonctif, la localisation temporelle est imprécise. Enfin, l'impératif limite le positionnement temporel car il se tourne vers le futur.

L'indicatif est, par excellence, le mode qui sert à énoncer, à présenter un fait. Il est, par conséquent, le mode généralement utilisé dans les propositions indépendantes et principales. Dans les propositions subordonnées, sa valeur se précise car il est le mode de l'objectivité, il exprime la réalité ou l'authenticité d'un fait¹¹. Le mode indicatif comporte différents temps simples et composés. Cependant, ce qui est important avec le mode indicatif c'est que le locuteur considère l'action ou le fait réalisé. Cette réalisation peut appartenir au présent, au passé ou même au futur.

Les valeurs et les emplois du présent de l'indicatif sont : l'expression d'une action qui a lieu sur le moment ou l'expression d'une action habituelle ; l'expression d'une vérité générale ; il sert à présenter des faits qui appartiennent au passé ; il annonce une action future ; il exprime un ordre, surtout, si son exécution est considérée comme certaine. Il sert également à situer un fait dans une période de temps étendu, dont l'origine ou la fin peut être précisée. Il rappelle un événement historique, ce présent historique est utilisé pour donner plus de relief à un épisode.

L'imparfait de l'indicatif exprime un aspect de continuité, une action qui appartient au passé dont ni le début ni la fin ne sont précisés. Il indique aussi une action qui se déroulait ou qui allait se dérouler lorsque s'est produite une autre action, souvent exprimée au passé simple, qui a interrompu ou empêché la première. En troisième lieu, il est le temps du récit, de la narration et de la description. En même temps, il sert à exprimer une action habituelle dans le passé¹². Enfin, l'imparfait peut également faire référence à un moment du présent (imparfait d'atténuation) ou du futur (imparfait de supposition). Dans son rôle d'atténuation, il permet d'atténuer le caractère trop affirmatif ou direct du présent de l'indicatif. En tant qu'imparfait narratif ou descriptif, il peut servir à exprimer soit des faits ponctuels, soit -plus normalement- des faits durables, des actions continues ; mais, également, des actions habituelles ou simplement répétées.

¹¹ C'est pourquoi, l'emploi de l'indicatif est exclu dans les subordonnées qui présentent un fait comme éventuel, subordonnées de temps ou de condition, par exemple.

¹² Il exprime aussi une atténuation dans une demande.

En espagnol, il peut, dans une principale, remplacer le conditionnel passé ; cette substitution est moins fréquente en français.

D'un autre côté, le passé composé indique qu'une action s'est achevée, soit à un moment immédiatement antérieur au moment présent, soit à un moment indéterminé du passé. Dans le premier cas, le passé et le présent sont nettement liés ; dans le second, ce lien peut être plus ou moins apparent¹³. En ce qui concerne le passé simple, il indique qu'une action achevée s'est effectuée dans une période de temps déterminée d'une façon absolue ou relative, et révolue, c'est-à-dire considérée par celui qui parle comme n'ayant plus aucun lien avec sa propre actualité. Cette période révolue peut être, chronologiquement, très proche ou très lointaine du moment présent. Le passé simple convient parfaitement pour rappeler objectivement des événements qui ont eu lieu dans une période de temps révolue.¹⁴ Le passé composé exprime une action achevée, tout comme le passé simple, mais une action achevée dans une période de temps non révolue¹⁵.

D'autre part, le passé antérieur exprime une action ponctuelle et achevée et immédiatement antérieure à celle de la principale¹⁶. Le plus-que-parfait exprime aussi une action achevée mais avec une antériorité indéterminée ; il peut exprimer une action ponctuelle ou habituelle¹⁷.

En ce qui concerne l'avenir, le futur simple exprime une action non encore réalisée par rapport au présent mais qui est envisagée comme certaine ou du moins très probable¹⁸. Le futur antérieur sert à exprimer une action envisagée comme réalisée à un moment donné de l'avenir. Si le futur simple peut exprimer la supposition au présent, le futur antérieur peut l'exprimer dans le passé.

4. La narration de la conjoncture économique.

4.1. L'économie et l'équilibre.

L'économie -soit théorique soit appliquée- examine la situation et l'évolution des marchés à partir de la notion d'équilibre. Cette notion, en principe, permet de présenter d'une façon simplifiée le fonctionnement d'une économie. L'économie est le résultat des décisions (de consommation, de production, d'allocation des ressources, etc.) et des comportements des agents économiques

¹³ Un passé composé peut également exprimer une antériorité par rapport à un autre passé indéfini.

Le lien qui existe en espagnol entre le présent et le passé indéfini explique que ce dernier temps ne pourra équivaloir à un passé composé français quand celui-ci a la valeur d'un passé simple.

¹⁴ Le passé simple peut aussi exprimer une antériorité par rapport à un autre passé simple lorsque l'action exprimée par le verbe de la proposition principale commence immédiatement après, ou même légèrement avant la fin de l'action indiquée par le verbe de la subordonnée.

Le passé simple est beaucoup plus fréquent en espagnol qu'en français.

¹⁵ Le passé composé exprime surtout une action achevée certes, mais dont les conséquences sur le présent sont encore réelles, manifestes. Ainsi, pour choisir entre le passé simple ou le passé composé, en espagnol, il faut prendre en considération les conséquences sur le présent de cette action qui appartient au passé.

¹⁶ Il ne se trouve plus guère que dans les subordonnées temporelles. En espagnol, il est souvent remplacé par le passé simple.

¹⁷ En espagnol, il peut être remplacé par le passé simple.

¹⁸ En plus, il peut aussi exprimer l'obligation ou l'interdit. En espagnol, il permet l'expression de l'atténuation d'une affirmation ou d'une question.

(consommateurs, travailleurs, producteurs, investisseurs, gouvernements, etc.). Ces décisions et comportements portent une économie à une situation d'équilibre lorsqu'il existe une vraie compatibilité entre elles. Par contre, s'il n'y a pas une telle compatibilité entre les décisions et les comportements, l'économie est en déséquilibre.

Cependant, tous les économistes ne sont pas d'accord sur le fait que l'économie capitaliste montre une conduite vers l'équilibre. Pour certains économistes, la caractéristique principale d'une économie capitaliste est plutôt le déséquilibre que l'équilibre. Néanmoins, ces économistes n'excluent pas de leurs études la notion d'équilibre, au contraire ils utilisent l'équilibre en même temps que la notion de déséquilibre. En fait, ils sont obligés d'expliquer pourquoi les économies réelles restent dans le déséquilibre et, pourquoi elles sont loin de l'équilibre. Et cette sorte d'analyse exige de disposer d'une notion d'équilibre¹⁹.

Ce raisonnement conduit forcément à penser que la considération de l'équilibre permet une compréhension particulière du processus économique. Par ailleurs, il faut se rendre compte que la nature du processus économique conduisant à l'équilibre est un des aspects les plus importants de l'expression narrative en Économie. Ainsi, chaque compréhension de ce processus, revient à une narration et à une utilisation d'un temps verbal. Cependant, cela n'est pas le seul facteur explicatif. Le processus économique qui conduit à l'équilibre, dépend, d'un côté, des variables économiques utilisées pour le décrire et, d'un autre côté, des rapports qui peuvent s'établir entre ces variables. Autrement dit, la narration est déterminée par la théorie économique utilisée à l'occasion. D'une façon plus générale, on peut dire que chaque paradigme et chaque école économique envisagent la narration avec un mode verbal différent.

D'un autre côté, il est vrai que, parfois, il existe une forte relation entre une notion (et une typologie) d'équilibre et une théorie ou une école de pensée économique. Cependant, il est préférable de faire les analyses, d'abord, en termes de notions d'équilibre et, ensuite, en termes d'écoles de pensée.

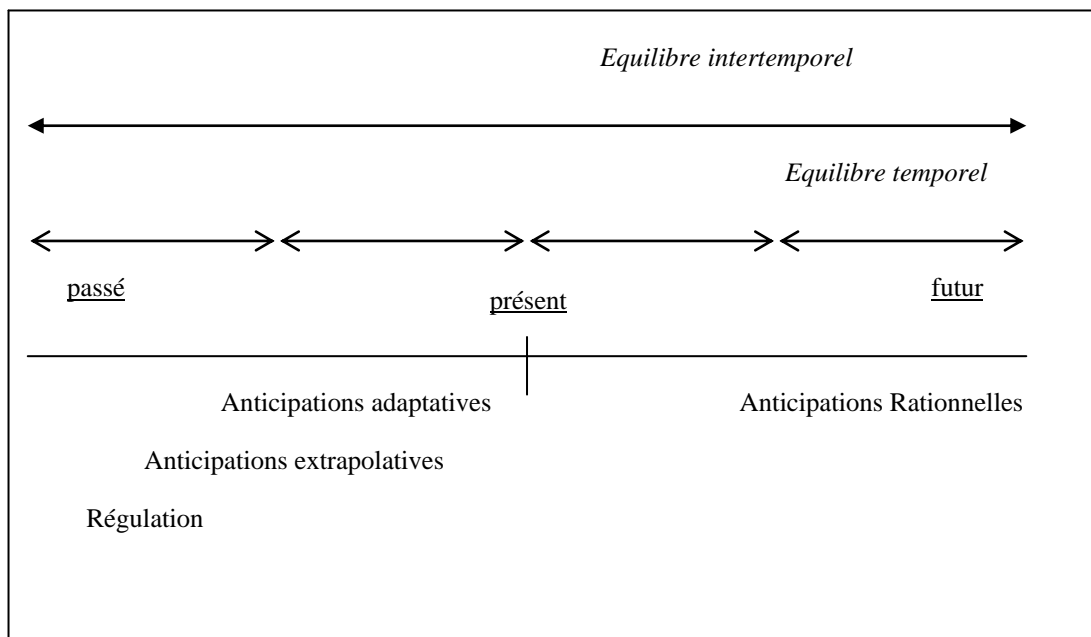
Pour pouvoir fonder nos analyses, nous allons tout de suite aborder la question des notions et des typologies d'équilibre économique. Ensuite, on étudiera le rôle que la théorie joue dans le choix des temps verbaux dans le discours économique.

¹⁹ En réalité, il y a plusieurs écoles économiques qui parlent d'économie du déséquilibre. Si bien l'origine de l'expression se remonte aux années trente, c'est surtout à partir de 1975 que l'expression prend toute sa force.

Pour certains, dans le monde réel, les offres et les demandes sur les différents marchés ne s'équilibrent plus par le prix ; rien n'assure l'équilibre lorsqu'un montant donné de dépense autonome est injecté dans le circuit économique. La théorie prend en quelque sorte le total contre-pied de la théorie des anticipations rationnelle. La théorie du déséquilibre considère que les agents sont myopes tandis que celle des anticipations rationnelles suppose des agents économiques omniscients.

Pour l'économie du déséquilibre voir M. Baslé (1988) ; J.-P. Bénassy (1984) ; et, J. Cartelier et R. Frydman (coords.) (2001).

Figure 2.- Equilibre, temps et théorie



4.2. Les notions d'équilibre.

La notion d'équilibre désigne une situation où rien ne bouge car les agents économiques n'ont aucun intérêt à modifier leurs plans et leurs comportements. Une bonne partie des analyses économiques tiennent à comparer les situations réelles avec une situation idéale d'équilibre. La recherche d'équilibre dans un système est parfois ramenée à une situation de succession de points fixes d'une fonction. Néanmoins, il existe plusieurs notions d'équilibre ou différentes manifestations d'une situation d'équilibre en économie.

Ainsi, l'*équilibre général* consiste à prendre en compte les interdépendances qui résultent des décisions des agents économiques et dont le propos est de déterminer la façon dont ces choix peuvent être coordonnés. L'approche de l'équilibre général s'oppose à celle de l'équilibre partiel, qui n'est concerné que par les transactions relatives à un seul bien ou un seul marché. Des approches qui se basent sur un schéma d'équilibre général peuvent se trouver dans différentes écoles de la pensée économique (par exemple, chez l'économie néoclassique ou chez l'économie marxiste).

Un autre terme très utilisé en macro-économie est celui d'*équilibre global*. Cette notion désigne une situation où il y a un équilibre simultané dans tous les secteurs de l'économie. L'équilibre global se distingue de l'équilibre général par le fait qu'il ne résulte pas explicitement de choix maximisateurs individuels, même s'il traduit - comme tout équilibre - une certaine forme de compatibilité. L'équilibre global s'obtient par superposition d'équilibres partiels et pose des

problèmes de *cohérences*, car ce qui se passe dans un secteur de l'économie (biens, monnaie, travail) a forcément une influence sur ce qui se passe dans les autres²⁰.

D'un autre côté, il existe aussi la notion d'*équilibre inter-temporel*. Ce terme désigne l'état dans lequel il y a égalité des offres et des demandes inter-temporelles de tous les agents économiques ; ces offres et ces demandes sont établies à un moment donné et concernent tous les biens de l'économie, présents et futurs. Dans ce cas, il s'agit d'une organisation appelée « système complet de marchés ». Cet équilibre suppose l'élimination de toute incertitude en ce qui concerne l'avenir. Il évite donc d'avoir à prendre en compte les anticipations des agents (mais non leurs conjectures sur leurs comportements mutuels)²¹. Du point de vue de la narration, en équilibre inter-temporel, toute période peut servir de référence, à condition de faire les calculs à partir des valeurs actuelles des dépenses et des revenus pour toute la *durée de vie de l'économie*.

L'équilibre inter-temporel s'oppose à l'équilibre temporaire où les choix des agents se font sur la base des anticipations. Ces anticipations n'ont aucune raison d'être justes, et elles peuvent être modifiées à chaque période. L'équilibre temporaire s'applique de ce fait à une période donnée, mais jamais aux prévisions des agents. Plus précisément, à une période donnée, une économie est en équilibre temporaire s'il y a égalité entre les offres et les demandes de cette période. L'équilibre temporaire ne se conçoit que dans le cadre d'une *économie séquentielle*, où de nouvelles transactions sont décidées à chaque période, tandis que dans le cas de l'équilibre inter-temporel ces transactions sont décidées *une fois pour toutes*, à la première période.

Dans une économie séquentielle, les anticipations des agents jouent donc un rôle décisif. Etant donné qu'elles peuvent être erronées, les agents sont donc amenés à les réviser de période en période, en fonction de ce qu'ils observent. En Économie, on distingue plusieurs types d'anticipations. Ainsi, il est possible de parler d'anticipations adaptatives et d'anticipations rationnelles. Les premières rendent compte de la règle qui consiste à prévoir la valeur future d'une variable à partir de sa valeur présente et de l'erreur de prévision faite à la période passée. Ce principe a été largement critiqué par la nouvelle macro-économie classique, pour celle-ci les individus rationnels prennent leurs décisions en se servant de l'information *présente*, et non passée. Le schéma adaptatif suppose des erreurs systématiques, puisqu'il fait intervenir de façon cumulative les erreurs passées, même si leurs effets s'atténuent progressivement avec le temps.

5. Anticipations et prévisions.

Il est connu que les agents prennent des décisions sur la base de certaines variables économiques dont les valeurs ne se sont pas encore réalisées. Mais la question du traitement analytique de la formation des anticipations avait été longtemps négligée. « *Les anticipations sont*

²⁰ Dans la pratique et par des raisons de simplicité, les modèles utilisés pour faire des prévisions ou tester diverses variantes de politique économique continuent d'adopter le point de vue de l'équilibre global.

²¹ L'équilibre du modèle de concurrence parfaite d'Arrow-Debreu est l'exemple le plus connu d'équilibre intertemporel. Mis les équilibres des modèles à *générations imbriquées* sont aussi généralement des équilibres intertemporels ; de même pour les équilibres des modèles de *croissance optimale*. Les équilibres de modèles à *prévisions parfaites* ou à *anticipations rationnelles* sont à ranger également dans la catégorie des équilibres intertemporels.

des prévisions ou des estimations, des valeurs futures des variables économiques qui sont pertinentes pour les décisions à prendre actuellement. » (Devoluy, 1998). Le cas des prix anticipés est l'exemple le plus immédiat, car beaucoup d'agents conçoivent leurs plans sur la base d'une certaine idée de l'évolution future des prix. Cependant, la notion d'anticipation est liée à celle d'incertitude, car dans un monde d'information *parfaite et gratuite*, la question des anticipations est absente.

Les premières considérations sur les anticipations portent sur la question de la volatilité des décisions d'investissement comme mécanisme explicatif des fluctuations de l'activité économique. A ce niveau, le travail de Keynes et l'ultérieure analyse keynésienne sont l'approche la plus importante. Pour Keynes, la volatilité résulte de la vision très changeante sur l'avenir des investisseurs (Keynes, 1936, chapitre XII). Cependant, actuellement, on considère que cette sorte d'anticipation est exogène, car les anticipations sont des données que l'économiste n'explique pas. Face à ces anticipations, on en trouve d'autres de caractère endogène.

5.1. Les anticipations endogènes auto-régressives.

Les anticipations sont endogènes à partir du moment où elles sont expliquées par une loi du comportement économique. Un comportement qui est censé être la démarche empruntée par les agents pour élaborer leurs anticipations. Les anticipations sont *auto-régressives* dans un cas particulier : l'anticipation de la valeur d'une variable pour la période suivante, pour l'avenir, dépend de l'histoire de cette variable, c'est-à-dire de la chronique des valeurs passées. De cette façon le présent est expliqué à partir du passé récent. La considération historique de la valeur de cette variable peut faire intervenir les *erreurs produites dans les anticipations passées*. Deux types d'anticipations auto-régressives sont possibles.

D'abord, les anticipations extrapolatives qui ont été formulées par L.A. Metzler (1941) en essayant de comprendre les cycles des stocks à partir de l'idée que les agents ont de l'évolution des prix futurs. L'hypothèse est simple : considérer que les prix anticipés pour l'avenir, pour la période suivante, par les agents dépendent de deux éléments : a) la valeur des prix enregistrés à la période précédente ; et, b) la tendance de l'évolution des prix qui s'évalue à travers la progression des prix d'une période à l'autre. Cela implique la nécessité de considérer deux séquences verbales : le passé immédiat et le passé médiate. Ces deux types de passés influent sur le présent grâce à leur influence sur l'avenir. Autrement dit, le comportement des variables économiques actuelles est expliqué par les anticipations des agents économiques sur la valeur future de ces variables ; et, pour leurs prévisions les agents considèrent le comportement passé.

La version la plus simple des anticipations extrapolatives se produit lorsque l'on pense que demain se reproduira à l'identique par rapport à aujourd'hui. Cette formulation des anticipations extrapolatives prend la forme d'une équation de récurrence. Les équations de récurrence permettent de trier des évolutions dynamiques d'une variable en temps discret.

Le processus d'anticipations extrapolatives a l'inconvénient de décrire des comportements assez myopes²². Dans l'expression : $P_t^e = P_{t-1} + \alpha (P_{t-1} + P_{t-2})$, les agents ne tiennent pas compte de leurs erreurs d'anticipations passées pour améliorer leurs anticipations sur le future. Il n'y a pas de procédure d'adaptation. Pour le trouver, il faut établir le deuxième modèle d'anticipations extrapolatives : les anticipations adaptatives.

Le concept des anticipations adaptatives a été élaboré par P. Cagan, en 1956, afin d'analyser le processus d'hyperinflation. Les anticipations des prix sont fonctions de deux éléments : a) les anticipations formulées dans le passé ; et, b) les erreurs commises sur ces mêmes anticipations. Pour Cagan, ces deux éléments sont les causes qui peuvent expliquer le développement de l'hyperinflation, et la tendance à l'auto-réalisation des anticipations.

Maintenant, l'expression est la suivante : $P_t^e = P_{t-1}^e + b (P_{t-1} - P_{t-1}^e)$, avec $0 \leq b \leq 1$. « b » est le coefficient d'adaptation. Si b est nul, les agents sont myopes. Ils reconduisent pour chaque période la même anticipation. En revanche, si b=1, on retrouve le cas le plus simple des anticipations adaptatives. Cette expression peut être généralisée en allongeant la chronique des valeurs passées prises en considération.

5.2. Anticipations rationnelles et prévisions.

Selon Varoudakis (1999), l'hypothèse d'anticipations adaptatives met en avant un processus d'apprentissage progressif de la part des agents. Autrement dit, l'incorporation du passé au présent. Elle présente, cependant, trois inconvénients majeurs qui constituent autant de points forts de l'hypothèse alternative des anticipations rationnelles. En premier lieu, les anticipations adaptatives sont des anticipations *rétrospectives*. Pour prévoir l'avenir, les agents sont paradoxalement tournés vers le passé. Cela implique que, même si des événements futurs ou des politiques économiques futures sont attendus avec certitude, les agents n'en tiennent pas compte dans la formation de leurs prévisions. Ils sont donc incapables de réagir par anticipation d'événements futurs, ce qui est de toute évidence insatisfaisant.

Ensuite, la formation d'anticipations adaptatives implique une *utilisation inefficace de l'information disponible*. En formant les anticipations, les agents ne tiennent compte que des valeurs passées de la seule variable concernée. Ainsi, par exemple, dans le cas d'anticipations d'inflation, pour l'hypothèse des anticipations adaptatives les agents ne se préoccupent que de l'évolution passée du taux d'inflation ; cependant, d'autres variables macro-économiques couramment observables peuvent influencer le taux d'inflation futur et les agents peuvent le savoir. Il est possible qu'intégrer ces informations dans la formation des anticipations d'inflation puisse améliorer considérablement la précision de celles-ci et éviter aux agents les erreurs des anticipations coûteuses en termes de bien-être.

Enfin, former ou élaborer des anticipations adaptatives induit des *erreurs de prévision systématiques*. Ce sont des erreurs qui persistent même après que la perturbation qui les a provoquées ait été clairement identifiée par les agents. Un comportement rationnel, un

²² Voir une défense de la myopie en économie, voir Hirschman, Albert O. (1967).

comportement qui obéit aux principes de maximisation du bien-être, semble difficilement conciliable avec une formation des anticipations qui risque de systématiquement les décevoir.

5.2.1. Les anticipations rationnelles.

Ces trois inconvénients sont remontés par l'hypothèse d'anticipations rationnelles de J.F. Muth (1961). La formation des anticipations concernant les événements futurs se fait donc *comme si* le vrai modèle économique qui engendre ces événements était parfaitement connu par les agents. Formellement, cela implique que *les anticipations subjectives* des agents sont identiques aux *espérances objectives* des variables concernées.

Les anticipations rationnelles ont été introduites au début des années soixante-dix dans les modèles macro-économiques par Lucas (1972). Elles se sont progressivement imposées en macro-économie, aussi bien chez les monétaristes que chez une bonne partie des keynésiens. La réussite des anticipations rationnelles s'explique en partie par l'importance prise dans les années soixante-dix des phénomènes monétaires - inflation - et de spéculation - suite de la libération des mouvements de capitaux -. On a attiré l'attention sur l'importance des anticipations notamment en raison du rôle de plus en plus important dévolu aux marchés financiers où seul compte la recherche du profit maximal (principe de rationalité) (Furió-Blasco, 2005).

Selon Varoudakis (1999, p. 111), l'avantage essentiel de l'hypothèse des anticipations rationnelles réside dans la correction des défauts des anticipations adaptatives. Ainsi, les anticipations rationnelles ne sont pas soumises à la critique d'un quelconque gaspillage d'information. Elles sont en effet identiques aux espérances objectives des variables endogènes, calculées selon le vrai modèle de l'économie. Comme l'exploitation de l'information disponible est, par ailleurs, optimale, les anticipations rationnelles ne peuvent pas générer des erreurs de prévision *systématiques*. En l'absence de surprises, de chocs aléatoires, l'hypothèse des anticipations rationnelles est même équivalente à l'hypothèse de *prévision parfaite* de la part des agents. Les agents connaissent le vrai modèle de l'économie et sont parfaitement informés sur la nature et les dates des chocs ; voilà pourquoi ils seraient capables de retracer l'évolution future de l'économie de manière tout à fait conforme à la réalité. Les anticipations rationnelles sont enfin des anticipations *prospectives*, qui sont formées en tenant compte de tous les événements susceptibles de se produire dans le futur. A la différence donc des anticipations adaptatives, les agents essaient de former des prévisions en se tournant réellement vers le futur.

Les agents économiques prennent leurs décisions d'aujourd'hui sur la base des prévisions de l'avenir. Le présent dépend de l'avenir. En termes de narration, un texte de conjoncture économique doit introduire le futur sous la forme de prévisions pour expliquer et faire comprendre le comportement présent de l'économie.

Les anticipations rationnelles sont un cas particulier de prévision parfaite dans lequel il peut exister des événements aléatoires, mais la prévision est parfaite. La prévision n'est pas nécessairement exacte, mais si l'erreur existe, elle ne peut être systématique car les agents rationnels s'en apercevraient et l'intégreraient dans leurs calculs. Pour faire des anticipations rationnelles, il ne suffit pas d'utiliser au mieux l'information disponible, il faut connaître *le vrai*

modèle de l'économie. Autrement dit, les anticipations rationnelles supposent de la part des agents une connaissance de l'ensemble des caractéristiques de l'économie dont l'individu rationnel fait partie.

Selon M. Dévoluy (1998), l'hypothèse des anticipations rationnelles conduit à la propriété suivante : lorsqu'on anticipe la valeur d'une grandeur économique, l'écart entre la grandeur anticipée et la grandeur qui se réalisera est représenté par une variable aléatoire dont l'espérance mathématique est égale à zéro. L'hypothèse des anticipations rationnelles s'applique au niveau microéconomique comme au niveau macroéconomique. A titre d'exemple, on peut aussi bien l'utiliser pour expliquer le comportement futur des prix sur un marché donné, que pour la détermination du taux d'inflation anticipé dans une économie nationale.

Les anticipations rationnelles, en tant que cas particulier de prévision parfaite, présument l'équilibre inter-temporel et l'*auto-réalisation des croyances des agents*. Selon B. Guerrin (2000), la relation entre anticipations rationnelles et auto-réalisations de croyances de ceux qui font de telles anticipations provient de ce que tout choix rationnel admet une représentation préalable de l'économie par celui qui choisit, représentation qui prend la forme d'un modèle. Pour qu'il y ait anticipations rationnelles, il faut que ce modèle soit à l'origine d'actions qui « engendrent » les situations qu'il décrit ; les choix effectués sont donc confirmés (ou « auto-réalisés ») : on retrouve ici l'idée d'équilibre. Du point de vue de la grammaire, l'auto-réalisation des anticipations traduit le future comme proche, faisant partie du présent.

6. La réhabilitation de la narration historique : l'école de la régulation.

Dans les paragraphes précédents nous avons parcouru les théories économiques qui proposent d'expliquer le présent et le futur à partir du passé récent, du passé immédiat, du futur immédiat ou même à partir de l'idée d'avenir plus lointain. C'est la raison pour laquelle nous avons introduit la notion d'anticipations, et analysé les anticipations et leurs rapports avec l'équilibre. Cela donne lieu à des catégories différentes de narration de la conjoncture économique. Maintenant notre étude va se consacrer à une théorie qui rejoint le passé pour expliquer le présent et faire de prévisions sur l'avenir. C'est l'école française de la régulation.

L'approche régulationniste trouve son origine dans une critique sévère et radicale du programme néoclassique. Pour les régulationnistes, l'économie néoclassique postule un caractère autorégulateur des économies de marché et livre une vision erronée des déséquilibres et des contradictions qui marquent la fin des Trente Glorieuses²³. Selon cette école française, la notion de régulation permet précisément d'étudier la dynamique contradictoire de transformation et de permanence d'un mode de production. Le programme de recherche régulationniste est guidé, dès l'origine, par l'observation du dérèglement progressif des processus (dans les économies capitalistes

²³ Cependant, les critiques les plus importantes de l'école de la régulation se tournent vers les conclusions (surtout de politique économique) de l'hypothèse des anticipations rationnelles, et, très peu dans la correction ou non de cette hypothèse.

avancées) qui avaient conduit à considérer comme automatique et garantie une croissance rapide. Là où la majorité des économistes voyaient les turbulences d'une économie prospère, les régulationnistes diagnostiquaient l'entrée dans une crise structurelle (Boyer, 1995 ; Boyer et Saillard, 1995, Boyer, 1986, Lorenzi *et al.*, 1980).

Une des hypothèses fondatrices de la théorie de la régulation concerne *l'historicité* fondamentale du processus de développement des économies capitalistes : dans ce mode de production, l'innovation organisationnelle, sociale et technologique deviennent permanent et mettent en mouvement un processus dans lequel les rapports socio-économiques connaissent une transformation, tantôt lente et maîtrisée, tantôt brutale et échappant au contrôle et à l'analyse (Furió-Blasco, 2005). Alors que l'hypothèse d'anticipations rationnelles rend présentes, dès aujourd'hui, les conséquences des décisions de demain, une approche historique fait dépendre l'avenir de l'effet largement involontaire des stratégies d'aujourd'hui et d'hier. « L'économie pure a voulu se constituer par rupture avec les scories de l'histoire ... mais l'histoire en tant que processus passe au crible la pertinence des théories économiques ... et fort peu en réchappent. Le pari de la théorie de la régulation est donc d'historiciser les théories économiques » (Boyer et Saillard, 1995).

Le caractère historique des préoccupations de l'école de la régulation est présent dans les trois questions les plus importantes pour lesquelles elle cherche une réponse. En effet, ces questions et leurs réponses sont à la base des élaborations théoriques de l'école.

Pour Boyer (1987), « tout effort de théorisation est en un sens dépendant du problème, explicite ou implicite, auquel l'économie entend apporter une réponse, qu'il considérera comme plus ou moins assurée, selon la confiance qu'il accorde à sa propre construction. » Les approches en termes de régulation se sont développées en se confrontant à trois des *paradoxes majeurs* : d'abord, pourquoi et comment, dans une formation économique donnée, passe-t-on d'une croissance forte et régulière à une quasi-stagnation et une instabilité des enchaînements conjoncturels ? ; ensuite, lors d'une même époque historique, comment expliquer que croissance et crise prennent des formes nationales significativement différentes, voire que s'approfondissent les déséquilibres dans certains pays alors que s'affirme une relative prospérité dans d'autres ? ; et enfin, pourquoi au-delà de certains invariants généraux, les crises revêtent-elles des aspects contrastés au cours du temps et que par exemple, sont différents au XIX^e siècle, entre les deux guerres et de nos jours ? Ces trois paradoxes s'inscrivent dans une même question générale : celle de la variabilité dans le temps et l'espace des dynamiques économiques et sociales. D'où un problème de méthode à l'interaction de deux disciplines, traditionnellement distinctes : histoire et théorie économique.

6.1. L'histoire et les analyses de la régulation.

Selon Boyer (1987, p. 40), la difficulté d'une réponse à ces trois interrogations tient pour partie à une division du travail intellectuel entre les deux disciplines des sciences sociales. Pour l'histoire, l'essentiel tient à la construction des faits historiques, de sorte que l'économie lui apporte des outils d'analyses plus qu'une problématique ; pour l'économie, l'histoire et les comparaisons internationales pour éprouver les modèles théoriques qu'il a tirés de l'analyse logique, voire axiomatique.

Pour Verbley (1995, p. 523), l'approche régulationniste semble présenter une bien meilleure convergence avec les problématiques empiriques que les historiens ont essayées eux-mêmes d'élaborer (Verley, 1995). En particulier, en ce qui concerne l'économie néoclassique, car « la temporalité néoclassique est homogène, dépourvue de discontinuités, réversible ; elle est le temps abstrait de la logique, une variable parmi d'autres. L'outil théorique est appliqué pour éclairer les épisodes historiques, sans relativité diachronique ; il n'est pas anachronique, il est a-chronique. » Du point de vue régulationniste, pour l'historien, le temps est la matière même de son étude, la seule variable qui soit irréductible et englobe les autres. Son travail aboutit toujours à la définition de périodes pendant lesquelles les mécanismes fondamentaux de fonctionnement de l'économie devraient de la même façon, même si l'évolution était constante.

Selon l'analyse de Verley, il est possible de comprendre la position de l'histoire dans l'approche régulationniste si l'on considère qu'au cours des années soixante-dix, aucune théorie ne semblait rendre compte des tensions nouvelles de l'économie. Les théoriciens de la régulation ont cherché à les expliquer par un changement de fonctionnement du système entre la période de haute croissance (années cinquante et soixante) et la décennie suivante. Les économistes de la régulation sont très attentifs aux articulations chronologiques, aux discontinuités, aux crises, aux organisations de l'économie dont les évolutions sont parfois en phase, parfois déphasées et conflictuelles. L'école de la régulation réalise une analyse historique et comparative. Une analyse qui insiste sur les spécificités et sur l'articulation entre les rémanences des structures anciennes qui persistent longtemps et les constituants de structures nouvelles qui apparaissent.

Pour Boyer (1987), « faire de l'histoire longue le moyen d'un enrichissement et d'une élaboration critiques des intuitions marxistes concernant la dynamique des économies capitalistes, tel est le but des approches en termes de régulation. » Ainsi la première décennie de recherches a été consacrée à établir les concepts les plus abstraits et les notions qui peuvent et doivent être confrontées aux évolutions observées. Dans ce contexte s'inscrit le concept de régime d'accumulation, car il montre le rôle de l'histoire, du passé, dans l'élaboration d'une explication régulationniste du présent (mais également, pour ce qui concerne de la réalisation des prévisions).

6.2. Le régime d'accumulation : une notion pour l'analyse historique.

Selon M. Juillard (1995), le régime d'accumulation apparaît comme un schéma ou un modèle de croissance d'une économie nationale à une certaine époque. Pour Boyer (1987, p. 46), les possibilités à long terme de l'accumulation reviennent donc à rechercher les différentes régularités sociales et économiques concernant : a) un type d'évolution d'organisation de la production et de rapport des salariés aux moyens de production ; b) un horizon temporel de valorisation du capital sur la base duquel peuvent se dégager les principes de gestion ; c) un partage de la valeur permettant la reproduction dynamique des différentes classes ou groupes sociaux ; d) une composition de la demande sociale validant l'évolution tendancielle des capacités de production ; et e) une modalité d'articulation avec les formes non capitalistes. « La définition d'un *régime d'accumulation*. On désignera sous ce terme *l'ensemble des régularités assurant une progression générale et relativement cohérente de l'accumulation du capital, c'est-à-dire permettant de résorber ou*

d'étaler dans le temps les distorsions et déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même. »

Deux types de régimes d'accumulation ont été recensés : un régime d'accumulation extensif et un régime d'accumulation intensif²⁴. Le premier renvoie au développement du capitalisme qui conquiert de nouvelles branches et de nouveaux marchés, étend ses relations de production à de nouvelles sphères de l'activité économique, sans pour autant modifier de manière importante les conditions de production et l'efficacité du travail ou du capital. Par contre, dans l'accumulation intensive, les conditions de productions sont systématiquement transformées de manière à accroître la productivité apparente du travail. Les nouveaux investissements prennent surtout la forme d'une augmentation du stock de capital par travailleurs. Enfin, encore que l'on dit qu'« il est bien évident qu'il s'agit là davantage d'une distinction logique que d'un repérage historique », tout suite on reconnaît qu'« il est vrai que la transformation des conditions de production est une caractéristique intrinsèque du capitalisme ». Et on continue avec une référence historique : « La révolution industrielle a en effet inauguré une nouvelle période historique marquée par l'élévation tendancielle du capital par tête. » (Juillard, 1995).

7. Considérations finales.

Du point de vue régulationniste, l'importance de l'histoire ramène dans les prolongations des conséquences des actions passées. Le moment présent et la conjoncture économique actuelle ne s'expliquent que par les conséquences des décisions et des actions du passé. Il s'agit, en partie, d'un terrain où le passé composé a une importante représentation et un rôle narratif majeur. Il est tout à fait vrai que cela représente une différence majeure entre la narration de la conjoncture économique régulationniste et de l'approche des anticipations rationnelles.

Dans la narration régulationniste s'impose une continuité des événements économiques retenus. Un phénomène économique qui peut nous expliquer le présent et les possibilités de l'avenir appartient au passé. Le début et la fin de ce phénomène ne sont pas toujours précisés (par exemple, le fordisme ou le régime d'accumulation intensif²⁵). Voilà pourquoi il est possible d'utiliser l'imparfait de l'indicatif pour exprimer cet aspect de continuité. Enfin, le courant de la régulation intègre le passé simple, bien évidemment dans des circonstances où il s'agit d'exprimer une antériorité.

D'autre part, les différentes approches des anticipations sont très attachées à l'utilisation de temps très serrés au présent. Parfois, on utilisera le passé composé et le présent, dans d'autres cas, le passé composé, le présent et le futur. Ainsi les anticipations rationnelles peuvent-elles offrir des explications du présent avec des temps verbaux du futur (ou du présent dans sa signification de futur).

²⁴ En effet, il y a un troisième type qui, selon certains auteurs, est en train de substituer le régime d'accumulation intensif. Cependant, pour d'autres auteurs, il ne s'agit pas d'un vrai changement de régime d'accumulation.

²⁵ Voir, Boyer, R. et Durand, J.P. (1993) : *L'après-fordisme*, Syros, Paris ; et, Leborgne, D. et Lipietz, A. (1991) : « Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme », *Espace et sociétés*, n° 66-67, pp. 39-68.

Par conséquent, une analyse de la narration de la conjoncture économique demande une connaissance du contenu des théories économiques qui sont à la base. La théorie permet de connaître les variables économiques qui expliquent la conjoncture et la nature temporelle des processus économiques qui sont engagés. Temporalité conceptuelle qui trouve sa temporalité narrative dans de différences expressions verbales. D'un autre côté, une connaissance de la grammaire et de la rhétorique de la narration économique peut aussi augmenter nos connaissances économiques. Sous cet angle, nous sommes face à une question majeure de la recherche sur le langage de l'économie.

LE TEMPS VERBAL DES PROCESSUS ECONOMIQUES.		
EQUILIBRE		
Intertemporel	Les décisions significatives sont prises pour toujours. Continuité.	Imparfait. Futur simple.
Temporel	Les décisions s'appliquent à une période donnée. Discontinuité.	Passé composé.
ANTICIPATIONS		
Autorégressives	Le présent et le futur dépendent de la chronologie des valeurs passées	
Extrapolatives	La valeur de la variable pendant la période précédente. La tendance de l'évolution passée.	Passé composé Imparfait.
Adaptatives	La valeur des anticipations, réalité et révisions à la période passée.	Passé composé.
Rationnelles	Les événements susceptibles qui vont se produire dans le futur.	Futur simple.
REGULATION	Combinaisons des événements : - Intertemporels et - Temporels. Ruptures des périodes.	Imparfait. Passé composé. Passé simple et passé antérieur.

8. Bibliographie.

- Baslé, M. (1988) : « Les théories du déséquilibre », in : M. Baslé *et al.* (1988) : *Histoire des pensées économiques. Les contemporains*, Sirey, Paris, pp. 206-15.
- Bénassy, J.-P. (1984) : *Macroéconomie et théorie du déséquilibre*, Dunod, Paris.
- Boyer, R. (1987) : *La théorie de la régulation : une analyse critique*, La Découverte, Paris.
- Boyer, R. (dir.) (1986) : *Capitalismes fin de siècle*, PUF, Paris.

- Boyer, R. (1995) : « Aux origines de la théorie de la régulation », in : Boyer, R. Et Saillard, Y. (1995) (dirs.) : *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, Chapitre 1, pp. 21-30.
- Boyer, R. et Durand, J.P. (1993) : *L'après-fordisme*, Syros, Paris.
- Boyer, R. Et Saillard, Y. (1995) : « Avant-propos », in : Boyer, R. et Saillard, Y. (1995) (dirs.) : *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- Cagan, P. (1956) : « The Monetary Dynamics of Hyperinflation », in : Friedman, Milton (ed.) : *Studies in the Quantity Theory of Money*, University of Chicago Press, Chicago.
- Cantera, J. et de Vicente, E. (1999) : *Gramática francesa*, Catedra, Madrid.
- CEPII, (1998) : *L'économie mondiale 1999*, La Découverte, Paris.
- CEPII, (1999) : *L'économie mondiale 2000*, La Découverte, Paris.
- Chevalier, J.C. et al. (1964) : *Grammaire du français moderne*, Larousse, Paris.
- Cling, J.P. (1996) : *L'analyse de la conjoncture*, La Découverte, Paris.
- Coste, J. Et Redondo, J. (1971) : *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Sedes, Paris.
- Dévoluy, M. (1998) : *Théories macroéconomiques. Fondements et controverses*, Armand Colin, Paris.
- Elster, J. (1983) : *The Explaining Technical Change*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Elster, J. (1989) : *Nuts and Bolts*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Furió-Blasco, E. (1995) : “El turismo como producto turístico. Consideraciones críticas sobre la concepción del turismo como plan de desplazamiento”, *Papers de Turisme*. (Espagne) N°18, pp 33-44.
- Furió-Blasco, E. (1996) : *Evolución y cambio en economía regional*, Ariel, Barcelone.
- Furió-Blasco, E. (2001) : “Análisis económico y turismo. El turismo como un bien mengueriano de primer orden”, *Estudios y Perspectivas en Turismo*. (Argentine).
- Furió-Blasco, E. (2004) : « Introducción al análisis de la Política Económica », *Cahiers de Commerce International*, n° 7, Université Lyon 2, Département LEA.
- Furió-Blasco, E. (2005) : *Los lenguajes de la Economía. Un recorrido por los marcos conceptuales de la Economía*, www.eumed.net/libros/2005/efb/
- García-Milà, T. (2001) « Teorías des las fluctuaciones económicas », in : Marimon, R. Et Calsamiglia, X. (dirs.) (1991) : *Invitación a la teoría económica*, Ariel Economía, Barcelone, Chap.15, pp. 264-80.
- Gómez Torrego, L. (1993) : *Manual del español correcto*, Arco, Madrid.
- Guerrin, B. (2000) : *Dictionnaire d'analyse économique*, La Découverte, Paris.
- Hirschman, Albert O. (1967) : *Development Projects Observed*, Brookings Institution, Washington.
- Hirschman, Albert O. (1991) : *The Rhetoric of Reaction : Perversity, Futility, Jeopardy*, Harvard University Press, Harvard (Edition française : *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, Paris, 1991).
- Keynes, J.M. (1936) : *Théorie générale de l'emploi, l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris, 1966.
- Kuhn, Th.S. (1987) : *What are Scientific Revolutions ?*, MIT, Cambridge, Mass.
- Lakatos, I. (1978) : *The Methodology of Scientific Research Programmes*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Leborgne, D. et Lipietz, A. (1991) : « Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme », *Espace et sociétés*, n° 66-67, pp. 39-68.
- Lorenzi, J.-H., Pastre, O. Et Toledano, J. (1980) : *La crise de XX^e siècle*, Economica, Paris.
- Lucas, R. (1972) : « Expectations and the Neutrality of Money », *Journal of Economic Theory*, Vol (4), pp. 103-24.
- Lucas, R. (1977) : « Understanding Business Cycles » *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, Vol. 5 (1), pp. 2-29.
- Lucas, R. (1981) : *Studies in Business-Cycle Theory*, MIT Press, Cambridge.
- Lucas, R. (1985) : *Models of Business Cycles*, Basil Blackwell, Oxford, England.
- McCloskey, D.N. (1985) : *The Rhetoric of Economics*, University of Wisconsin Press, Wisconsin.
- McCloskey, D. N. (1990) : *If You're So Smart. The Narrative of Economic Expertise*, University of Chicago Press, Chicago, Ill.
- Metzler, L.A. (1941) : « The Nature and Stability of Inventory Cycles », *Review of Economics and Statistics*, 23 (August), pp 113-29.
- Muth, J.F. (1961) : « Rational Expectations and the Theory of Price Movements », *Econometrica*, Vol. 29, pp. 315-35.
- Silem, A. et Albertini, J.M. (1995) : *Economie. Lexique*, Dalloz, Paris.
- Varoudakis, A. (1999) : *La politique macroéconomique*, Dunod, Paris.
- Verley, P. (1995) : « Histoire économique et théorie économique », in Boyer, R. et Saillard, Y. (1995) (dirs.) : *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, Chapitre 1, pp. 521-29.
- Villa, P. (1997) : « Cycles de production industrielle : une analyse historique dans le domaine des fréquences », *CEPII, document de travail n° 97-16*.
- Zarnowitz (1985) : « Recent Work on Business Cycles in Historical Perspective : A Review of Theories and Evidence », *Journal of Economic Literature*, Vol 23.